



SIC Lausanne et environs
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne

T + 41 21 796 33 46
F + 41 21 796 33 52
info@sic-lausanne.ch

L a u s a n n e

Développement de la Ville et communication
Info presse
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne

T + 41 21 315 25 50
F + 41 21 315 20 05
infopresse@lausanne.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un prix pour promouvoir la formation professionnelle

La Société Industrielle et Commerciale de Lausanne et environs (SIC) et la Ville de Lausanne lancent aujourd'hui la 6^e édition du Prix en faveur de la formation professionnelle. Ce Prix concerne toutes les entreprises qui forment pour la 1^{ère} fois un apprenti ou qui s'engagent de manière significative pour la formation duale. Les dossiers de candidature doivent être déposés d'ici au 30 avril prochain. Les deux lauréats obtiendront un soutien financier de 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. A la réussite de leurs examens finaux, les apprentis recevront quant à eux une récompense de 500 francs.

La SIC de Lausanne et environs s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle. Elle est par exemple à l'origine de la création de l'EPSIC. Dans ce contexte, elle avait décidé de lancer, en 2003, le prix de la SIC avec l'objectif de soutenir un employeur particulièrement actif dans le domaine de la formation d'apprentis. Depuis cinq ans, la Ville de Lausanne s'est associée à la SIC et offre un deuxième prix.

Le règlement du Prix, qui précise les conditions de participation, est disponible sur le site Internet de la SIC www.sic-lausanne.ch et sur celui de la Ville de Lausanne www.lausanne.ch/sic. Les dossiers de candidature doivent être adressés au secrétariat de la SIC **au plus tard le 30 avril prochain** (SIC Lausanne et environs, rue du Petit-Chêne 38, 1001 Lausanne).

Les entreprises lauréates recevront 300.- francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. Pour sa part, l'apprenti(e) qui réussira son examen final recevra un montant de 500.- francs pour récompenser son effort. En 2012, les entreprises qui ont obtenu le prix étaient Vectur SA et Futurplus Sàrl.

La SIC de Lausanne et environs et la Municipalité de Lausanne se réjouissent de la poursuite de ce partenariat et espèrent que cette récompense contribuera à consolider la vocation formatrice des entreprises engagées en faveur de l'apprentissage.

SIC Lausanne & environs
La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

- Christian Masserey, SIC Lausanne & environs, tél. 021 796 33 46
- Denis Décosterd, Ville de Lausanne, Développement de la ville et communication, tél. 021 315 24 10

Lausanne, le 2 avril 2013